

Bien que ce soit là une priorité moins conventionnelle, il faut maintenant ouvrir ce dialogue au Japon, et le faire d'une façon tout à fait nouvelle. L'ensemble des valeurs «occidentales» inclut maintenant sans réserves le partenaire clef du Pacifique. Dans le passé, le dialogue avec le Japon en matière de sécurité n'a pas été assez intense, ce qui a entraîné de graves conséquences. Dans l'avenir, l'apport du Japon, dans *tous* les domaines, sera essentiel pour édifier une sécurité durable dans l'ancien empire soviétique (qui est aussi voisin du Japon); pour cette raison et pour d'autres tout aussi pressantes, l'Alliance atlantique doit maintenant se soucier en priorité de solidifier ses rapports consultatifs *particulièrement* privilégiés avec le Japon. Même si celui-ci manifeste des réticences, l'Alliance doit voir là un objectif primordial à atteindre.

Ensuite, l'Alliance doit, comme elle compte maintenant le faire, rendre régulier et plus intense son dialogue sur les questions militaires avec les nouvelles démocraties et ses anciens adversaires. À l'ordre du jour de ce dialogue figurent la mise en application et la vérification des accords existants de limitation et de réduction des armements, l'étude de nouvelles ententes, des échanges sur la doctrine militaire et les relations civilo-militaires, et toute une gamme d'autres thèmes que l'OTAN a définis au sommet de Rome, en novembre 1991, y compris la mise sur pied du Conseil de coopération de l'Atlantique Nord.

Il est très clair que l'Alliance peut et doit maintenant parvenir à instaurer un meilleur équilibre entre les partenaires européens et nord-américains, et que les États-Unis sont désormais tout à fait en faveur d'un renforcement de l'identité européenne au chapitre de la défense, identité qui raffermira le pilier européen de l'Alliance.

La plupart des Canadiens et Canadiennes sont sans doute d'accord pour que leur pays continue à contribuer modestement à la défense de l'Europe. Autre option moins conventionnelle et plus controversée, le Canada pourrait favoriser d'une façon bien spéciale l'instauration d'un partenariat plus équilibré, en demandant à ses alliés européens de l'aider à répondre à certains de ses besoins permanents en matière de défense, à supposer que des accords de limitation des armements ne viennent pas les réduire rapidement. À titre d'exemples, citons la surveillance aérospatiale et la protection de la souveraineté du Canada dans ses territoires et eaux arctiques.

L'Alliance peut et doit jouer le rôle du «bon policier», mais dans une certaine limite. En fait, nous avons vraiment besoin d'un «bon policier»